Rapport annuel 2017

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Sommaire

1 Message de la direction
2 La Fondation
4 Répartition géographique des projets soutenus par la Fondation en 2017
6 Milieux terrestres et forestiers
10 Cours d'eau et lacs
12 Milieux humides
14 Sensibilisation et éducation
18 Bilan de notre action
22 États financiers
28 Conseil d'administration 2017

Activité au parc Thomas-Chapais, Montréal
© Roxanne Mailhot

En couverture :
Parc de la Rivière-des-Mille-Îles, Laval
© André Chevrier

Message de la direction

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement fait preuve d'un engagement concret envers les collectivités partout sur le territoire québécois. Chaque année, elle s'associe à des organismes sans but lucratif, à des municipalités, à des MRC et à des conseils de bande qui ont à cœur de protéger, de restaurer et de mettre en valeur des milieux naturels. Ils mettent en place des initiatives durables qui ont un impact social et environnemental positif dans les communautés. Les gens se familiarisent ainsi avec la biodiversité et les écosystèmes qui les entourent tout en contribuant à leur préservation.

Depuis 2001, la Fondation a investi près de 15 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre de nombreux projets. En 2017, elle a accordé son soutien à 16 organismes, injectant un total de 738 250 $. À ce montant s'ajoute une contribution globale de 25 232 $ à des organismes sans but lucratif dans le cadre du nouveau programme Fier de nature, qui reconnaît et favorise l'engagement socioenvironnemental des employés d'Hydro-Québec. Ces sommes ont servi à la protection, à l'aménagement et à la restauration de milieux naturels, ainsi qu'à la sensibilisation des visiteurs à la nécessité d'en préserver la richesse.

Les projets que la Fondation a financés en 2017 ciblent des milieux terrestres, forestiers et humides ainsi que des plans d'eau répartis dans neuf régions administratives du Québec. La Fondation a aussi soutenu certaines initiatives qui mettent l'accent sur l'importance de conserver et de valoriser les espaces naturels en milieu urbain.

Nous sommes fiers de présenter dans ce rapport la diversité de ces initiatives et de saluer le dynamisme de tous les organismes partenaires qui se sont fermement engagés envers la protection de l'environnement.

Nous souhaitons également remercier les membres du conseil d'administration et le personnel de la Fondation, dont l'enthousiasme et l'engagement permettent à l'organisme de poursuivre sa mission en matière de conservation du patrimoine naturel du Québec.

/s/ Stella Leney
Présidente

/s/ Carlo Gagliardi
Directeur général

La Fondation

Mission

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Objectifs

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités locales réparties dans toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont le fruit de partenariats locaux et visent les objectifs suivants :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels ;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à restaurer un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui ont un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés ; inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'agir concrètement sur leur milieu.

La Fondation appuie des projets qui peuvent avoir des retombées positives directes sur des milieux naturels déterminés. Les projets éducatifs satisfont à ce critère lorsqu'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils fréquentent. Par conséquent, la sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation.

Principes

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur les plans environnemental et social.

Conditions de participation

Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- les projets qui s'inscrivent dans la mission, les objectifs et les principes de la Fondation ;
- les projets présentés par des municipalités, des MRC, des conseils de bande ou des organismes sans but lucratif dûment enregistrés au Canada et pouvant démontrer que leur projet sert non pas des fins personnelles ni lucratives, mais les intérêts collectifs.

Répartition des contributions de la Fondation (2001-2017)*

Basses-terres du Saint-Laurent	6 538 188 $
Appalaches	3 035 142 $
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	2 252 321 $
Laurentides méridionales	1 447 519 $
Laurentides centrales	1 155 502 $
Hautes-terres de Mistassini	148 381 $
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	140 750 $
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 385 $
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 $

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.

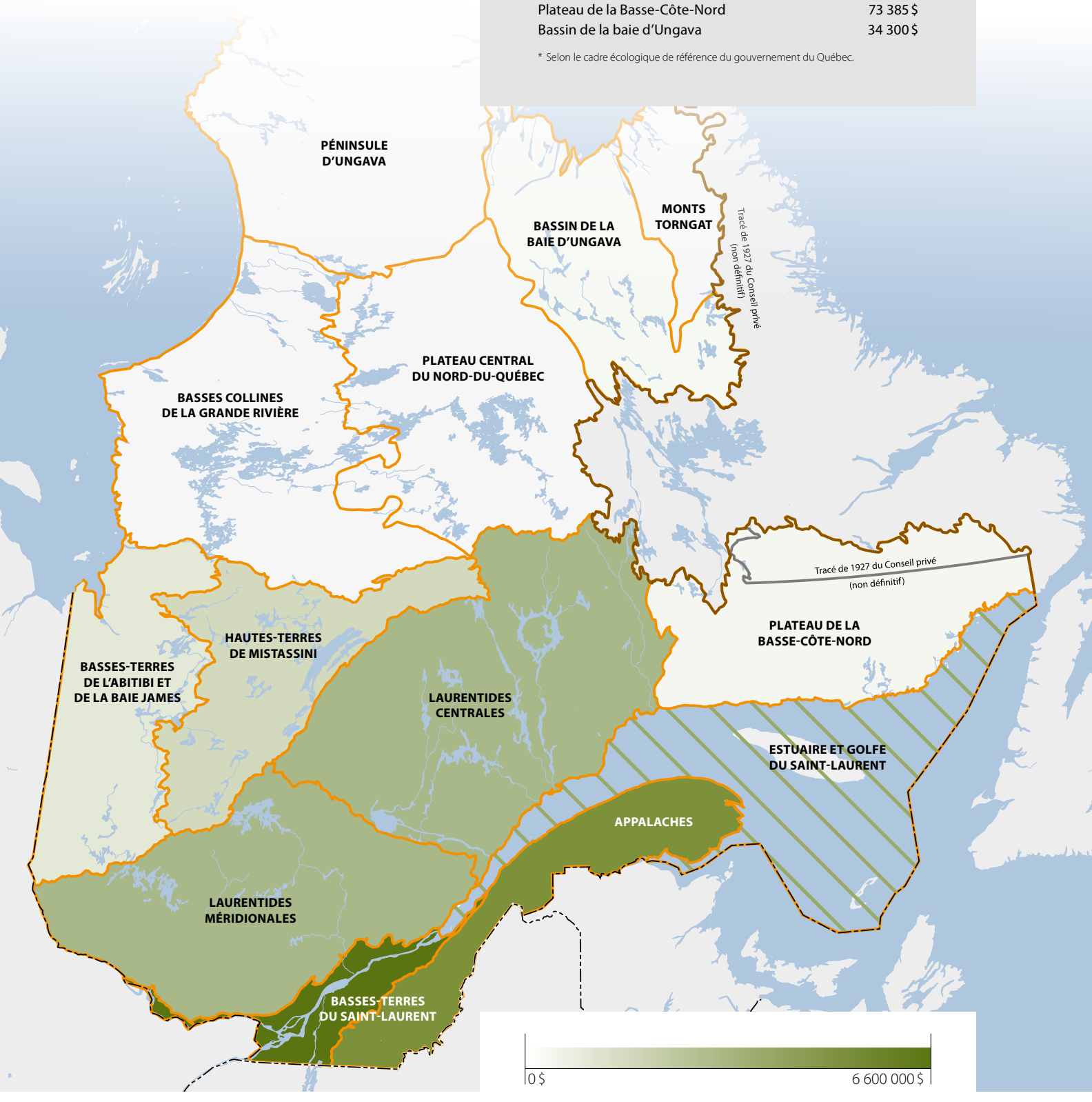

Répartition géographique

des projets soutenus par la Fondation en 2017

Sept-Îles
Baie-Comeau
Gaspé
13
Rouyn-Noranda
9
Saguenay
Rimouski
Rivière-du-Loup
11
14
Québec
Trois-Rivières
16
4
15
Sherbrooke
Montréal
10

Sentier au parc des Parulines

Lac Kénogami

Baie Trou à Barbotte

Rivière des Mille Îles

Milieux terrestres et forestiers

1. Protection, restauration, mise en valeur et éducation au parc Thomas-Chapais
2. Aménagement des accès de proximité au piémont du mont Saint-Hilaire et à la réserve naturelle Gault
3. Acquisition, consolidation et mise en valeur du Barachois-de-Fatima
4. Mise en valeur et interprétation de la forêt laurentienne du XXIe siècle
5. Conservation, restauration et aménagement des habitats de friches urbaines
6. Protection et mise en valeur du parc naturel des Parulines
7. Amélioration écologique du parc des Bateliers

Cours d'eau et lacs

8. Restauration, sensibilisation et éducation – Rives fluviales de la Communauté métropolitaine de Montréal
9. Des bandes riveraines modèles à la portée de tous

Milieux humides

10. Restauration et création d'un refuge thermique pour les tortues
11. Mise en valeur de la baie Trou à Barbotte de la rivière Saint-Maurice

Sensibilisation et éducation

12. Actions et découvertes sur la rivière des Mille Îles
13. Ne propagez pas les espèces exotiques envahissantes !
14. Préservation de la biodiversité et des habitats au parc de la Rivière-Batiscan
15. Aménagement modèle pour contrer les espèces exotiques envahissantes tout en attirant la faune aviaire
16. Mise en valeur d'un joyau maddinois

Milieux terrestres et forestiers

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Protection, restauration, mise en valeur et éducation au parc Thomas-Chapais	15,2	Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur	57 762	47 200
Aménagement des accès de proximité au piémont du mont Saint-Hilaire et à la réserve naturelle Gault	25	Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire	283 463	78 000
Acquisition, consolidation et mise en valeur du Barachois-de-Fatima	3,7	Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine	50 922	25 000
Mise en valeur et interprétation de la forêt laurentienne du XXIe siècle	145	Parc écotouristique de la MRC des Laurentides	243 967	95 000
Conservation, restauration et aménagement des habitats de friches urbaines	25	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	74 704	25 900
Protection et mise en valeur du parc naturel des Parulines	23,85	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	692 180	88 600
Amélioration écologique du parc des Bateliers	3,95	Comité Écologique du Grand Montréal	170 259	93 000
TOTAL	**241,7**		**1 573 257**	**452 700**

Parc Thomas-Chapais, Montréal

Promeneurs au parc Thomas-Chapais, Montréal

Protection, restauration, mise en valeur et éducation au parc Thomas-Chapais

Véritable laboratoire de la biodiversité, le parc Thomas-Chapais bénéficie depuis 2013 du soutien constant de la collectivité locale aux fins de sa protection et de sa mise en valeur. Ce grand espace vert d'une superficie d'un peu plus de 15 hectares est situé dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Il comprend un boisé remarquable sillonné de sentiers d'où on peut observer la faune et la flore forestières. Il se distingue par la diversité des oiseaux qui le fréquentent ainsi que par la qualité de ses peuplements composés d'espèces d'intérêt tels l'érable noir, la sanguinaire du Canada et le trille blanc. Peu de résidents connaissent la grande valeur écologique du parc. Cette méconnaissance est la source de comportements qui fragilisent l'écosystème : vandalisme, feux, dépôt de matériaux, etc. Par ailleurs, la propagation du nerprun, une espèce végétale envahissante, met en péril la régénération en sous-bois et, par le fait même, la richesse écologique du boisé.

Mandataire de l'Éco-quartier Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, l'organisme Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur veut sensibiliser les citoyens à l'importance des boisés en milieu urbain et à la protection du parc. Grâce au soutien financier de la Fondation, il a conçu des outils éducatifs et organisé des activités de mobilisation visant à maîtriser le nerprun. Il a aussi installé des panneaux d'interprétation et fermé des sentiers en plantant des arbres. Le parc Thomas-Chapais aspire à devenir un pôle primordial du réseau écologique et un maillon important du corridor vert de l'est de Montréal.

Piémont du mont Saint-Hilaire

Aménagement des accès de proximité au piémont du mont Saint-Hilaire et à la réserve naturelle Gault

Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire veille depuis 1972 à la conservation d'une des dernières forêts anciennes du sud du Québec. Cette forêt accueille chaque année plus de 250 000 visiteurs. Le Centre gère la réserve naturelle Gault de l'Université McGill ainsi que les propriétés acquises dans le piémont, zone tampon entre la réserve et les secteurs résidentiels environnants. Ainsi, depuis 1999, 90 hectares de milieux naturels supplémentaires, adjacents à la réserve, ont été protégés afin de constituer la réserve naturelle du Piémont-du-Mont-Saint-Hilaire.

Ce milieu est traversé par un sentier principal qui donne accès à la montagne à partir des quartiers résidentiels voisins. Témoin du nombre croissant de personnes empruntant le sentier, le Centre souhaite diminuer les impacts de cet achalandage important et anarchique. Il profitera du soutien de la Fondation afin de poursuivre ses initiatives d'aménagement et de mise en valeur du site. Il pourra ainsi éviter la détérioration d'habitats par l'érosion et les comportements illicites, tout en protégeant les richesses naturelles ainsi que les nombreux écosystèmes qui se raréfient. L'intégrité écologique du site sera donc conservée par suite de la fermeture de certaines voies d'accès, de l'amélioration des sentiers existants et de la mise en place de panneaux de signalisation. Grâce aux activités de sensibilisation, les visiteurs seront encadrés et invités à adopter des comportements cohérents avec la mission de conservation du Centre. Ce faisant, ils joueront un rôle prépondérant dans la protection de ce milieu naturel d'exception.

Milieux terrestres et forestiers

Acquisition, consolidation et mise en valeur du Barachois-de-Fatima

Créée en 1997, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM) a pour principal objectif la conservation des milieux naturels privés de l'archipel. Elle a procédé au fil des ans à l'acquisition d'une quarantaine de terrains totalisant au-delà de 200 hectares de milieux naturels protégés.

Grâce au soutien de la Fondation, la SCÎM a acquis une propriété de 3,7 hectares contiguë à des terrains qu'elle protège déjà à Fatima, sur l'île du Cap aux Meules. Il s'agit d'un milieu terrestre riverain couvert par une végétation de type prairie. Cette acquisition contribuera à la réalisation d'un corridor de conservation dans le cadre d'un projet triennal de stratégie d'intendance collective qui cible la protection d'une bande riveraine de 100 mètres de profondeur tout autour du barachois. Cette étendue d'eau peu profonde fournit une grande diversité d'habitats de choix à la faune aviaire. En effet, pas moins de 171 espèces d'oiseaux y ont été recensées, notamment certaines espèces rares comme le hibou des marais, le grèbe esclavon et le bruant de Nelson.

L'achat de la propriété permettra entre autres de rendre ce milieu naturel d'un grand intérêt écologique accessible à la population. L'organisme balisera un sentier et réalisera un aménagement végétal. Il installera également un panneau d'interprétation qui sensibilisera les visiteurs à l'importance de protéger la diversité remarquable des Îles.

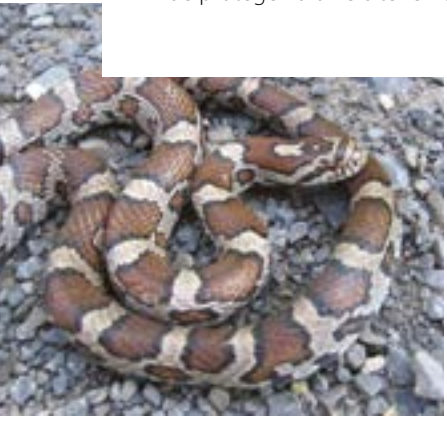

Couleuvre tachetée, Montréal

Plantation, Barachois-de-Fatima

Mise en valeur et interprétation de la forêt laurentienne du XXIe siècle

Le Centre touristique et éducatif des Laurentides, situé à Saint-Faustin–Lac-Carré, met en valeur un vaste territoire de 1 770 hectares de terres publiques. Celui-ci est principalement composé de forêts, de lacs et de basses montagnes, éléments distinctifs du paysage de cette région. Il constitue un endroit idéal pour la pratique de diverses activités en pleine nature (randonnée pédestre, canot-camping, pêche, kayak, etc.). L'organisme Parc écotouristique de la MRC des Laurentides gère le Centre depuis 2013.

Ces dernières années, le fort accroissement démographique de la région s'est également reflété par l'augmentation de l'achalandage du site. Le Parc a donc décidé de lancer un projet qui prévoit plusieurs initiatives, dont l'aménagement d'un sentier en boucle pour canaliser la fréquentation, la conception d'un programme éducatif et l'installation de panneaux dans dix stations d'interprétation. L'appui de la Fondation servira également à réaliser une exposition permanente sur les habitats de la forêt laurentienne. Visant à limiter les effets négatifs causés par l'affluence accrue de visiteurs, un tel investissement favorise à la fois l'accès à la nature, la sensibilisation du public et la protection du milieu naturel.

Conservation, restauration et aménagement des habitats de friches urbaines

C'est dans le Grand Montréal que l'on trouve les seules populations de couleuvre brune du Québec. Cette espèce rare et en situation précaire habite des espaces ouverts comme les friches et les clairières ; l'essor du développement urbain est à l'origine de son déclin rapide. Le Zoo Ecomuseum – Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent œuvre à la protection des reptiles et des amphibiens, ainsi que des milieux où ils vivent.

Dans la deuxième phase d'un projet visant à protéger les habitats, dont ceux de la couleuvre brune et de la couleuvre tachetée, le Zoo Ecomuseum étendra ses activités d'aménagement et de restauration dans trois espaces verts : le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, le Refuge faunique de Deux-Montagnes et le parc national des Îles-de-Boucherville. Avec le soutien renouvelé de la Fondation, il améliorera les habitats naturels des couleuvres et aménagera des sites qui assureront le maintien des populations, tels que des sites d'hibernation souterrains. De plus, une capsule vidéo éducative sera diffusée sur le Web pour montrer l'importance du rôle joué par la couleuvre brune dans l'écosystème urbain. En effet, celle-ci est à la fois un prédateur des ravageurs des jardins et une proie pour plusieurs espèces de mammifères et de rapaces. Le Zoo entend également concevoir des outils de sensibilisation afin de démystifier les fausses croyances liées à ces espèces rares de serpents et de favoriser une saine cohabitation.

Forêt laurentienne, Saint-Faustin–Lac-Carré

Protection et mise en valeur du parc naturel des Parulines

Situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, le parc naturel des Parulines est un terrain périurbain d'une superficie de 26 hectares. Il recèle une grande mosaïque de milieux naturels dont certains sont devenus rares à l'échelle régionale. On y trouve, entre autres, des friches herbacées et arbustives, des milieux humides, un étang et un groupement végétal mature comportant des tilleuls et des caryers de plus de 70 ans.

Tout comme ailleurs en Montérégie, les milieux terrestres et forestiers sont soumis à des pressions causées par un engouement grandissant pour les activités récréatives. On trouve ainsi dans ce parc des écosystèmes sensibles perturbés par le passage illicite de véhicules hors route et la présence de sentiers de randonnée pédestre improvisés. Or, une telle situation est incompatible avec la conservation des lieux.

Le parc naturel des Parulines est le premier jalon d'un ambitieux réseau de parcs et d'espaces naturels que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite établir et protéger au profit des résidents et de l'environnement. Le soutien de la Fondation permettra à la Ville de mettre en valeur ce site par l'aménagement de sentiers balisés, d'accès et de passerelles. De plus, des panneaux d'interprétation et des activités éducatives contribueront à sensibiliser les citoyens à l'intérêt écologique du parc naturel, à la fragilité des écosystèmes et à l'importance d'assurer la protection des lieux à perpétuité.

Parc naturel des Parulines, Saint-Jean-sur-Richelieu

Amélioration écologique du parc des Bateliers

En bordure de la rivière des Prairies se trouve une des rares forêts riveraines de l'île de Montréal, partie constituante du parc des Bateliers. Cet espace vert de cinq hectares de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville appartient à la Ville de Montréal et est fréquenté par de nombreux résidents et travailleurs du quartier. Composé d'un secteur d'arbres matures, d'une friche arborescente et d'une bande riveraine végétalisée, ce milieu naturel urbain abrite des espèces rares et à statut précaire tels le noyer cendré, le caryer ovale et l'érable noir. Cependant, la présence de végétaux exotiques et envahissants, comme le nerprun, nuit à la régénération du secteur boisé et menace son intégrité écologique. De plus, la fréquentation élevée du site et la multiplication de sentiers illicites exercent une pression indue sur le milieu.

Avec le soutien de la Fondation, le Comité Écologique du Grand Montréal restaurera des secteurs dégradés en procédant à la fermeture de sentiers et à la plantation d'arbres. Aussi, des nichoirs à canard branchu et à hirondelle noire de même que des dortoirs à chauves-souris seront installés de façon à favoriser la présence d'une faune diversifiée. Soucieux de mobiliser les résidents, le Comité réalisera un parcours d'interprétation interactif. L'objectif : sensibiliser les visiteurs à la conservation des milieux naturels en zone urbaine, à la richesse du site et à l'importance de préserver ses composantes écologiques.

Parc des Bateliers, Montréal

Cours d'eau et lacs

Projet	Nombre de cours d'eau et de lacs	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Restauration, sensibilisation et éducation – Rives fluviales de la Communauté métropolitaine de Montréal	2 cours d'eau	Comité ZIP des Seigneuries	165 331	34 600
Des bandes riveraines modèles à la portée de tous	1 lac	Organisme de bassin versant du Saguenay	147 828	49 500
TOTAL	**3 cours d'eau ou lacs**		**313 159**	**84 100**

Herbier aquatique du lac Kénogami

Site de démonstration de la maîtrise de la renouée du Japon

Restauration, sensibilisation et éducation – Rives fluviales de la Communauté métropolitaine de Montréal

La renouée du Japon est une redoutable plante qui envahit les milieux naturels. Elle colonise de manière effrénée les rives du Saint-Laurent, notamment dans la grande région de Montréal. La croissance rapide de ce végétal issu d'ailleurs et la propagation agressive de ses colonies menacent l'intégrité des écosystèmes riverains ainsi que la qualité des habitats de plusieurs espèces fauniques. En collaboration avec d'autres organismes régionaux, le Comité ZIP* des Seigneuries a aménagé quatre sites de démonstration de la maîtrise de la renouée du Japon et mettra sur pied un programme de sensibilisation et d'information de la population. On pourra ainsi prévenir la prolifération et les effets destructeurs de cette espèce envahissante sur la diversité biologique.

Le soutien financier de la Fondation a servi à la réalisation de divers outils (panneaux d'interprétation, fiches éducatives, capsules vidéo et rencontres d'information) liés à la restauration de ces milieux situés en bordure du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies. Les intervenants municipaux, les utilisateurs des sites récréatifs, les entrepreneurs et les résidents, notamment, pourront se familiariser avec la problématique. Ils seront de cette manière encouragés à adopter de bonnes pratiques afin d'assurer la maîtrise de la renouée du Japon et d'éviter sa dissémination dans les milieux naturels.

* Zone d'intervention prioritaire.

Des bandes riveraines modèles à la portée de tous

La qualité d'un habitat aquatique dépend en grande partie des bandes riveraines, ces zones essentielles composées d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées. Filtration, ralentissement de l'érosion et atténuation des impacts des inondations comptent parmi les fonctions écologiques des rives végétalisées, qui assurent l'équilibre de l'écosystème aquatique. Le lac Kénogami, source d'alimentation en eau potable de la ville de Saguenay, est un immense plan d'eau de 55 km^2 prisé des villégiateurs et des amateurs d'activités récréatives. La détérioration de ses rives contribue à augmenter l'apport d'éléments nutritifs, un facteur prédisposant à l'eutrophisation et à la prolifération d'algues bleu-vert.

Voué à la restauration, à la protection et à la mise en valeur de l'eau et des milieux aquatiques de la région, l'Organisme de bassin versant du Saguenay souhaite aider les riverains du lac Kénogami à améliorer la qualité de leur bande riveraine dans le but de protéger le milieu naturel de ce lac. Deux bandes riveraines modèles, un guide d'accompagnement, des capsules vidéo, des panneaux d'interprétation et une vitrine Web sont autant d'outils éducatifs que l'Organisme mettra en œuvre grâce au soutien financier de la Fondation. Tant les résidents au pourtour du lac que la population saguenéenne seront ainsi conscientisés à l'importance de protéger les rives et d'en préserver le rôle écologique.

Bande riveraine modèle du lac Kénogami

Milieux humides

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Restauration et création d'un refuge thermique pour les tortues	0,4	Conservation de la nature Canada	170 000	50 000
Mise en valeur de la baie Trou à Barbotte de la rivière Saint-Maurice	27,5	Bassin Versant Saint-Maurice	30 315	9 000
TOTAL	**30,26***		**200 315**	**59 000**

* Comprend les milieux humides touchés par un projet dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers », soit 2,36 hectares (ha) dans le parc naturel des Parulines à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Refuge thermique pour les tortues, étang Reynolds

Baie Trou à Barbotte

Restauration et création d'un refuge thermique pour les tortues

Tout au nord du lac Champlain, le secteur de la baie Missisquoi accueille la dernière population connue de tortues-molles à épines de la province. Désignée comme menacée au Québec, cette espèce fréquente les milieux aquatiques, utilisant les berges pour se réchauffer au soleil, s'alimenter et pondre. L'étang Reynolds, situé sur une ancienne terre agricole de 45 hectares à Saint-Georges-de-Clarenceville, est associé au complexe hydrique de la baie Missisquoi. Cet étang regorge de nourriture en plus d'offrir des eaux paisibles et plus chaudes que celles du lac Champlain, ce qui en fait un type d'habitat important et rare dans la région.

Conservation de la nature Canada (CNC) a pour mandat de protéger ce site à perpétuité. Celui-ci est fréquenté par de nombreuses espèces fauniques (reptiles, sauvagine, poissons, anoures, etc.), notamment par la tortue-molle à épines, la tortue serpentine ainsi que la tortue géographique. Ces reptiles sont particulièrement susceptibles au dérangement, et leur survie est menacée par la perte et par la modification de leurs habitats.

CNC a donc décidé de mettre sur pied un projet de restauration de sites prioritaires visant le maintien des populations de reptiles dans la région. Le soutien financier de la Fondation servira à aménager un bassin, des buttes et des chenaux dans l'étang Reynolds, et de mettre ainsi à la disposition des tortues un habitat optimal. À proximité de ce milieu naturel, une station d'interprétation et des panneaux sensibiliseront la communauté à la précarité des habitats et à l'importance de leur protection pour les espèces sensibles.

Tortue-molle à épines

Mise en valeur de la baie Trou à Barbotte de la rivière Saint-Maurice

L'organisme Bassin Versant Saint-Maurice œuvre en faveur d'une gestion durable de l'eau sur un vaste territoire en Mauricie. Il mobilise les acteurs clés et informe la population des actions susceptibles d'améliorer l'état des écosystèmes aquatiques. Cet organisme mettra en œuvre un plan de conservation et de mise en valeur d'un site d'une superficie de 27,5 hectares qu'il possède. L'endroit, connu sous le nom de baie Trou à Barbotte par les chasseurs, les pêcheurs, les plaisanciers et les ornithologues, est un milieu naturel d'intérêt écologique.

En effet, cette propriété de Saint-Roch-de-Mékinac représente à elle seule 18 % des milieux humides de la MRC de Mékinac. On y trouve une importante diversité végétale, un secteur de fraie pour plusieurs espèces de poissons, une aire d'alevinage et un lieu de nidification propice à une cinquantaine d'espèces d'oiseaux.

L'organisme souhaite limiter la pression qu'exercent les utilisateurs sur ce milieu fragile, particulièrement sur les frayères et sur les sites de nidification des oiseaux. Pour ce faire, il a décidé d'encadrer la circulation des utilisateurs en plus de sensibiliser ceux-ci à la richesse faunique et floristique du milieu. Il concevra un éventail d'outils de sensibilisation grâce au soutien de la Fondation. Ainsi, une trousse éducative comportant deux animations pédagogiques et un dépliant d'information fera mieux connaître ce milieu naturel afin d'en apprécier le potentiel de conservation. De plus, un panneau d'information sera installé à l'entrée du site. Les visiteurs y trouveront des renseignements utiles, tels que la cartographie des milieux humides, le calendrier des activités et les bonnes pratiques à adopter.

Sensibilisation et éducation

Projet	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Actions et découvertes sur la rivière des Mille Îles	Éco-Nature	116 500	66 500
Ne propagez pas les espèces exotiques envahissantes !	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue	40 670	25 000
Préservation de la biodiversité et des habitats au parc de la Rivière-Batiscan	Parc de la rivière Batiscan	33 646	25 900
Aménagement modèle pour contrer les espèces exotiques envahissantes tout en attirant la faune aviaire	Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin	17 130	13 550
Mise en valeur d'un joyau maddinois	Municipalité de Maddington Falls	66 565	11 500
TOTAL		**274 511**	**142 450**

Activité de sensibilisation, rivière des Mille Îles

Plan d'eau avec espèces exotiques envahissantes, Abitibi

Actions et découvertes sur la rivière des Mille Îles

Depuis 30 ans, Éco-Nature assure la gestion du parc de la Rivière-des-Mille-Îles et s'est engagé à protéger, à conserver et à mettre en valeur la rivière et ses affluents. Îles, marais, marécages et berges : le parc est composé d'un ensemble de milieux naturels connus pour leur biodiversité exceptionnelle. Il s'agit du plus grand espace faunique protégé de l'agglomération métropolitaine. Ce vaste archipel de 101 îles s'échelonnant sur 42 kilomètres comprend aussi l'un des rares refuges fauniques du Québec. Ce milieu recèle plusieurs espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et de poissons, dont certaines sont désignées comme menacées ou vulnérables au Québec.

Fort d'une étroite collaboration avec les municipalités environnantes, Éco-Nature propose chaque année de nombreuses activités de sensibilisation et d'écotourisme aux quelque 150 000 visiteurs du parc. L'organisme souhaite leur faire découvrir les richesses de cet écosystème unique, mais aussi leur faire connaître les différentes problématiques liées à la dégradation du milieu naturel. Dans cette optique, il élaborera une gamme d'outils numériques visant à informer et même à inciter les visiteurs à contribuer à la protection de ce sanctuaire écologique d'exception. Grâce au soutien de la Fondation, le nouveau bâtiment d'accueil sera pourvu de bornes interactives, et des présentations multimédias portant sur les richesses naturelles du parc seront diffusées sur des écrans géants. Les visiteurs seront également invités à participer à un rallye numérique pour découvrir la rivière et ses habitats ainsi qu'à se familiariser avec les nombreuses initiatives qu'Éco-Nature aura mises de l'avant.

Ne propagez pas les espèces exotiques envahissantes !

C'est un défi de taille que de vouloir contrer la menace que les espèces exotiques envahissantes représentent pour les plans d'eau de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Que ce soit pour la place qu'elles s'arrogent dans la chaîne alimentaire ou les modifications qu'elles occasionnent au milieu naturel, l'impact sur la biodiversité de l'implantation de telles espèces est majeur. Les changements climatiques qui prédisposent les écosystèmes nordiques à l'établissement d'espèces méridionales couplés à l'accroissement du tourisme lié aux activités nautiques et à la pêche récréative ouvrent la porte aux espèces exotiques aquatiques envahissantes. Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue s'est vu confier la mise en œuvre d'une vaste démarche de sensibilisation régionale aux espèces exotiques envahissantes en vue de freiner la prolifération de celles-ci dans les plans d'eau de la région.

Le soutien financier de la Fondation permettra à l'organisme de mettre de l'avant différentes approches. Vignettes pour les stations de télévision, dépliant d'information, panneaux, ateliers, séances de formation : c'est par l'entremise d'une panoplie d'outils que le Conseil atteindra les publics cibles visés. La Fondation contribue ainsi à réunir les conditions propices au succès de cette démarche ambitieuse de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes.

Grand héron, parc de la Rivière-des-Mille-Îles

Sensibilisation et éducation

Visiteur, Maddington Falls

Préservation de la biodiversité et des habitats au parc de la Rivière-Batiscan

Traversé par la rivière Batiscan, le parc de la Rivière-Batiscan s'étend sur une superficie de 400 hectares offrant à la fois les attraits du milieu naturel et ceux du patrimoine historique de la Mauricie. Grâce aux appuis précédents de la Fondation, l'organisme Parc de la rivière Batiscan a réalisé des aménagements pour la mise en valeur d'habitats, ciblant notamment les chauves-souris et le papillon monarque.

Depuis l'ouverture au public en 1979, la fréquentation du site n'a cessé d'augmenter. Ce sont plusieurs dizaines de milliers de visiteurs qui accèdent au parc pour pratiquer diverses activités de plein air tout au long de l'année. Conscient de l'impact qu'un tel achalandage peut avoir sur le milieu naturel, Parc de la rivière Batiscan désire prévenir la dégradation des écosystèmes et assurer ainsi la sauvegarde des richesses naturelles du lieu. C'est dans cette optique de conservation qu'il offrira aux utilisateurs des soirées-causeries, des visites guidées et des activités animées. La contribution financière de la Fondation servira à l'élaboration des outils pédagogiques qui seront utilisés dans le cadre de ces activités. De plus, on installera de grandes cartes des sentiers aux entrées des trois secteurs du site de même que des panneaux de signalisation le long des sentiers afin d'encadrer la circulation. Les visiteurs pourront donc pleinement profiter de leur expérience dans la nature tout en participant à la protection du milieu ainsi que des espèces fauniques et floristiques qui l'habitent.

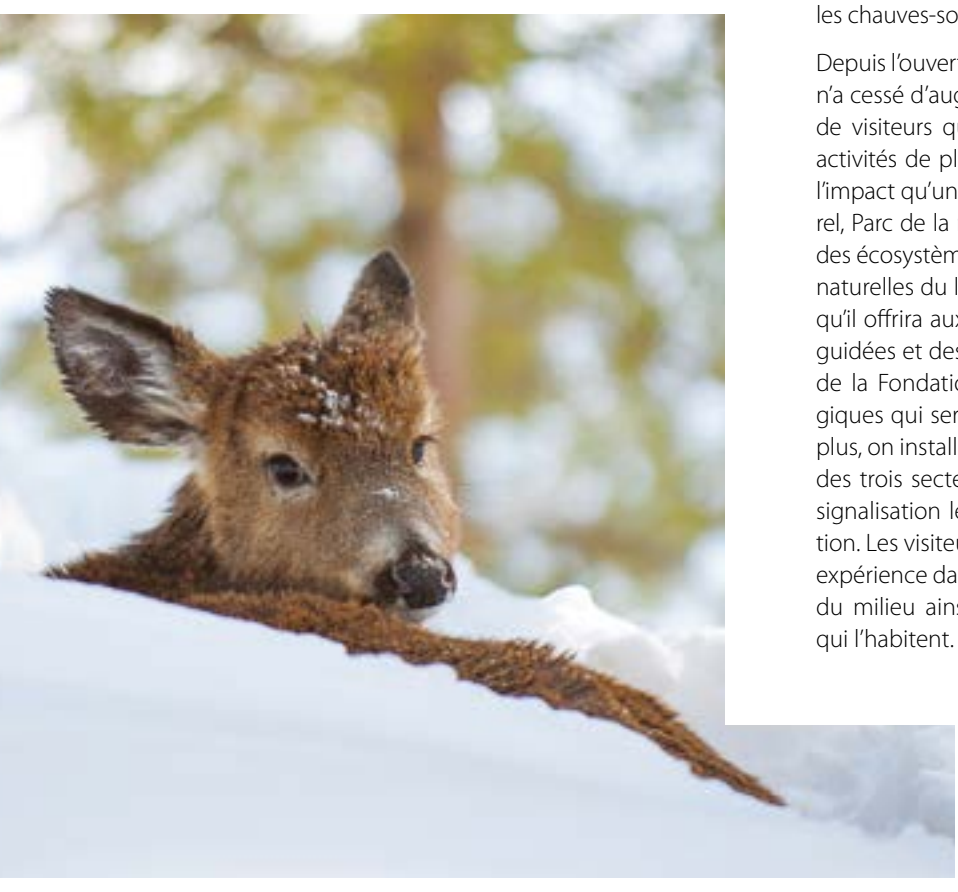

Cerf de Virginie, parc de la Rivière-Batiscan

Chutes de la rivière Bécancour, Maddington Falls

Aménagement modèle pour contrer les espèces exotiques envahissantes tout en attirant la faune aviaire

Situé en périphérie du centre urbain de Granby, sur un territoire de 450 hectares, le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin est connu notamment comme un site exceptionnel d'observation d'oiseaux. Or, les suivis ornithologiques annuels de la région révèlent une diminution constante de certaines espèces. Quelles sont les principales causes de ce déclin ? La dégradation des habitats et la diminution de la biodiversité végétale occasionnées, entre autres, par la prolifération du nerprun et d'autres espèces exotiques envahissantes dans les milieux boisés.

Avec l'appui financier de la Fondation, le Centre a aménagé à l'avant de son pavillon d'accueil un espace éducatif sur les végétaux qui produisent des fruits prisés des oiseaux. Doté de seize panneaux d'information, ce site modèle vise à sensibiliser les visiteurs aux enjeux des espèces exotiques envahissantes et à l'importance d'offrir des habitats d'alimentation diversifiés aux oiseaux. Divers outils de communication (page Web, affiches et guide de référence) sont également mis à leur disposition. Le Centre encourage ainsi les propriétaires de Granby et ses environs à aménager des îlots de verdure bénéfiques à la faune aviaire et à contribuer également à freiner la prolifération des espèce nuisibles.

Panneau d'interprétation, Granby

Mise en valeur d'un joyau maddinois

Les chutes de la rivière Bécancour occupent une place de choix parmi les attraits naturels et historiques de la municipalité de Maddington Falls. Située dans la région du Centre-du-Québec, cette localité rurale veille à la protection et à la mise en valeur de ses milieux naturels et des endroits témoins de l'importance de son passé. Le site sur lequel se trouvent les bâtiments administratifs municipaux offre d'ailleurs un point de vue exceptionnel sur plusieurs éléments naturels, dont les chutes, la rivière, un milieu humide et la forêt. Plusieurs des propriétés qui bordent la rivière appartiennent à la Municipalité. Elles constituent des habitats de qualité où poussent une grande diversité de plantes, notamment la vergerette de Provancher, une représentante de la famille des marguerites considérée comme une espèce menacée au Québec.

La Municipalité a d'abord construit un belvédère qui permet de canaliser les visiteurs tout en leur offrant une vue imprenable. L'appui de la Fondation servira à l'élaboration d'outils d'éducation et de sensibilisation relativement à l'importance de protéger les habitats fauniques et floristiques de la région. Une fois installés sur ce lieu rassembleur, cinq panneaux d'interprétation renseigneront résidents et visiteurs sur les différents écosystèmes régionaux et sur leur biodiversité, tout en les invitant à adopter des comportements favorables à leur protection. La Municipalité de Maddington Falls aura ainsi atteint son objectif : protéger et mettre en valeur un joyau maddinois.

Bilan de notre action

Activité de plantation, Îles-de-la-Madeleine

Répartition des subventions par catégories de projets

Catégories de projets	Nombre de projets en 2017	Nombre de projets depuis 2001	Sommes allouées aux organismes partenaires en 2017 ($)	Sommes allouées aux organismes partenaires depuis 2001 ($)
Milieux terrestres et forestiers	7	82	452 700	5 711 358
Cours d'eau et lacs	2	62	84 100	3 098 457
Milieux humides	2	66	59 000	3 927 363
Sensibilisation et éducation	5	62	142 450	2 088 310
TOTAL*	**16**	**272**	**738 250**	**14 825 488**

* Les projets retenus dans le cadre du programme Fier de nature, dont la contribution s'élève à 25 232 $, sont exclus.

Mobilisation citoyenne, parc Thomas-Chapais

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a accordé une aide financière de 14,83 millions de dollars à 272 projets dont la valeur globale est estimée à 48,62 millions de dollars.

Le cadre d'analyse des demandes de subventions qui nous sont soumises a toujours traduit notre souci d'appuyer des initiatives porteuses de retombées importantes pour la conservation du patrimoine naturel du Québec.

Les tableaux ci-contre font le bilan des subventions accordées par la Fondation depuis 2001 pour chaque catégorie de projets, selon la superficie et la nature des milieux touchés.

Protection, restauration et mise en valeur de milieux terrestres et forestiers

Superficie des milieux terrestres et forestiers touchés par les projets

Période	Superficie (ha)
2017	216,70
Total depuis 2001	**11 183,46***

* Certains milieux terrestres et forestiers ont fait l'objet de plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, les superficies touchées ont été comptabilisées une seule fois.

Nombre de cours d'eau et de lacs touchés par les projets

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2017	2	1	3
Total depuis 2001	**79**	**67**	**146***

* Certains cours d'eau et lacs ont fait l'objet de plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, ils ont été comptabilisés une seule fois.

Protection, restauration et mise en valeur de milieux humides

Superficie des milieux humides touchés par les projets

Période	Superficie (ha)
2017	30,26
Total depuis 2001	**9 102,76***

* Certains milieux humides ont fait l'objet de plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, les superficies touchées ont été comptabilisées une seule fois.

Sensibilisation et éducation

Milieux naturels visés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres ou forestiers	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs	Projets axés sur des milieux humides
2017	5	3	2	0
Total depuis 2001	**62**	**23**	**30**	**22**

* Un même projet peut toucher plusieurs types de milieux.

Bilan de notre action

Sanguinaire du Canada

Journée de plantation, Montréal

Protection d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Les orientations en matière de diversité biologique adoptées en 2013 par le gouvernement du Québec[1] s'inspirent du *Plan stratégique pour la biodiversité biologique 2011-2020* et des *Objectifs d'Aichi*[2]. Ces orientations gouvernementales visent l'atteinte de résultats concrets dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la diversité biologique, et ce, pour les générations actuelles et futures.

En 2017, 16 espèces menacées, vulnérables ou vulnérables à la récolte et 15 espèces susceptibles d'être ainsi désignées, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*[3] ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 64 des 116 espèces floristiques et fauniques qui ont été désignées menacées ou vulnérables au titre de cette loi (en date du 28 octobre 2017).

En outre, de 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet visant à réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. La population de l'estuaire du Saint-Laurent ayant disparu vers le milieu des années 1960, la réintroduction s'est faite à partir de la population de bars rayés de la rivière Miramichi.

Nombre d'espèces en situation précaire concernées par des projets financés par la Fondation depuis 2001*

Population disparue	1
Espèces menacées, vulnérables ou vulnérables à la récolte	64
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	166

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient été visées par plusieurs projets. Leur statut correspond à la désignation qui était en vigueur lorsque le projet les concernant a été accepté par la Fondation.

1. www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/orientations/orientations.pdf.
2. Adoptés en octobre 2010 dans le cadre de la Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (Japon).
3. Loi adoptée par le gouvernement du Québec en 1989.

Tortue-molle à épines

Contribution de la Fondation à la protection d'espèces floristiques et fauniques en 2017

ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES OU VULNÉRABLES À LA RÉCOLTE

Plantes

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
arisème dragon	m	5
asaret du Canada	vr	1, 2, 6
érable noir	v	1, 7
matteuccie fougère-à-l'autruche	vr	6
sanguinaire du Canada	vr	1, 5
trille blanc	vr	1
uvulaire à grandes fleurs	vr	1

Oiseaux

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
faucon pèlerin *anatum*	v	2, 3, 6
grèbe esclavon	m	3
petit blongios	v	5
pluvier siffleur	m	3
râle jaune	m	3
sterne caspienne	m	3
sterne de Dougall	m	3

Reptiles

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
tortue géographique	v	5, 7, 10
tortue-molle à épines	v	10

NOMBRE D'ESPÈCES : 16

ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Plantes

ESPÈCES	PARTENAIRES
caryer ovale	2, 6, 7
noyer cendré	2, 6, 7
staphylier à trois folioles	2

Oiseaux

ESPÈCES	PARTENAIRES
bécasseau maubèche *rufa*	3
bruant de Nelson	3
engoulevent d'Amérique	3
hibou des marais	3
martinet ramoneur	7
océanite cul-blanc	3
quiscale rouilleux	3
troglodyte à bec court	5

Reptiles

ESPÈCES	PARTENAIRES
couleuvre brune	5
couleuvre d'eau	5
couleuvre tachetée	2, 5

Amphibiens

ESPÈCE	PARTENAIRE
grenouille des marais	2

NOMBRE D'ESPÈCES : 15

Partenaires – Projets 2017

1 Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur
2 Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire
3 Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
4 Parc écotouristique de la MRC des Laurentides
5 Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent
6 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
7 Comité Écologique du Grand Montréal
8 Comité ZIP des Seigneuries
9 Organisme de bassin versant du Saguenay
10 Conservation de la nature Canada
11 Bassin Versant Saint-Maurice
12 Éco-Nature
13 Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
14 Parc de la rivière Batiscan
15 Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin
16 Municipalité de Maddington Falls

Définitions

m = menacée : espèce dont la disparition est appréhendée.
v = vulnérable : espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.
vr = vulnérable à la récolte : espèce qui subit une pression de cueillette en raison de sa valeur commerciale.

États financiers

Rapport de la direction générale

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et exprime leur opinion.

/s/ Carlo Gagliardi
Directeur général

Montréal, Québec
Le 27 mars 2018

Rapport des auditeurs indépendants

Aux administrateurs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

/s/ KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Montréal, Canada
Le 27 mars 2018

* CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique nº A129444

États de la situation financière

En dollars canadiens	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Actifs		
Trésorerie	800 975	659 860
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	34 187	27 058
Intérêts à recevoir	785	352
Total de l'actif	**835 947**	**687 270**
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	16 055	15 810
Actif net		
Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	1 267 017	1 193 780
Non affecté	(447 125)	(522 320)
Total de l'actif net	**819 892**	**671 460**
Total	**835 947**	**687 270**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil,

/s/ Stella Leney
Présidente

/s/ Armand Couture
Administrateur

États des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2017	2016
Produits		
Apports provenant d'un fonds réservé	882 327	62 183
Revenus d'intérêts	3 201	6 001
Don	—	—
Total des produits	**885 528**	**68 184**
Charges		
Projets environnementaux		
Approuvés au cours de l'exercice	287 290	407 341
Approuvés au cours des exercices précédents	402 955	288 047
Total des charges	**690 245**	**695 388**
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	46 851	51 723
Total	**737 096**	**747 111**
Excédent (déficit) des produits sur les charges	**148 432**	**(678 927)**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	Non affecté	2017 Total	2016 Total
Solde au début de l'exercice	1 193 780	(522 320)	671 460	1 350 387
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(690 245)	838 677	148 432	(678 927)
Affectations internes visant des projets environnementaux approuvés en 2017	771 982	(771 982)	—	—
Transfert à l'actif net non affecté	(8 500)	8 500	—	—
Solde à la fin de l'exercice	**1 267 017**	**(447 125)**	**819 892**	**671 460**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	148 432	(678 927)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	(433)	282
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	(7 129)	(6 183)
Créditeurs et charges à payer	245	454
Variation nette de la trésorerie	141 115	(684 374)
Trésorerie au début de l'exercice	659 860	1 344 234
Trésorerie à la fin de l'exercice	**800 975**	**659 860**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (ci-après la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Au 31 décembre 2017, son conseil d'administration était formé de cinq gestionnaires d'Hydro-Québec et de cinq membres externes.

La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui sont énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) CONSTATATION DES PRODUITS

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés et les dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits provenant d'un fonds réservé d'Hydro-Québec sont constitués des apports provenant de ce fonds et des intérêts versés sur ce fonds. Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

b) CONSTATATION DES CHARGES

Les charges de projets environnementaux sont comptabilisées lorsque les dépenses ont été engagées par les organismes et approuvées par la Fondation.

Les charges administratives sont comptabilisées au moment où le service est reçu.

c) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles d'une perte de valeur. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé dans les résultats à titre de moins-value. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. Cette reprise est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

d) AFFECTATION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Les projets environnementaux approuvés par le conseil d'administration sont grevés d'affectations sous réserve qu'une entente de financement soit conclue entre la Fondation et les organismes.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La trésorerie porte intérêt à un taux variable. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur les revenus d'intérêts de la Fondation.

Risque de crédit

La trésorerie de la Fondation est détenue par une institution financière dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Fondation considère que le risque de non-performance de cette contrepartie est négligeable.

Juste valeur

Les justes valeurs des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu un apport de 800 000 $ (néant en 2016) du fonds qu'Hydro-Québec lui a réservé. L'actif net de ce fonds totalisait 6,2 M $ au 31 décembre 2017 (7 M $ en 2016). Des revenus d'intérêts de 82 327 $ (62 183 $ en 2016) ont été gagnés sur ces sommes, qui lui sont destinés annuellement.

Par ailleurs, la Fondation a engagé au cours de l'exercice des frais généraux d'administration auprès d'Hydro-Québec qui totalisaient 23 830 $ (28 210 $ en 2016) dont aucun montant n'est inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2017 (néant en 2016). Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

Conseil d'administration 2017

Bourdon sur des immortelles, Îles-de-la-Madeleine

Stella Leney
Présidente de la Fondation
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Michel Bérubé
Administrateur

André Besner
Directeur – Environnement
Hydro-Québec

Armand Couture
Administrateur

Chantal d'Auteuil
Directrice générale – Association
des biologistes du Québec

Francine Émond
Administratrice

Claude Grondin
Directeur – Initiatives fauniques
Fondation de la faune du Québec

Gilles Lemieux
Directeur régional – Manicouagan
et directeur – Production
Hydro-Québec Production

Louise Pelletier
Administratrice

Myriam Truchon
Directrice – Affaires régionales
et collectivités
Hydro-Québec

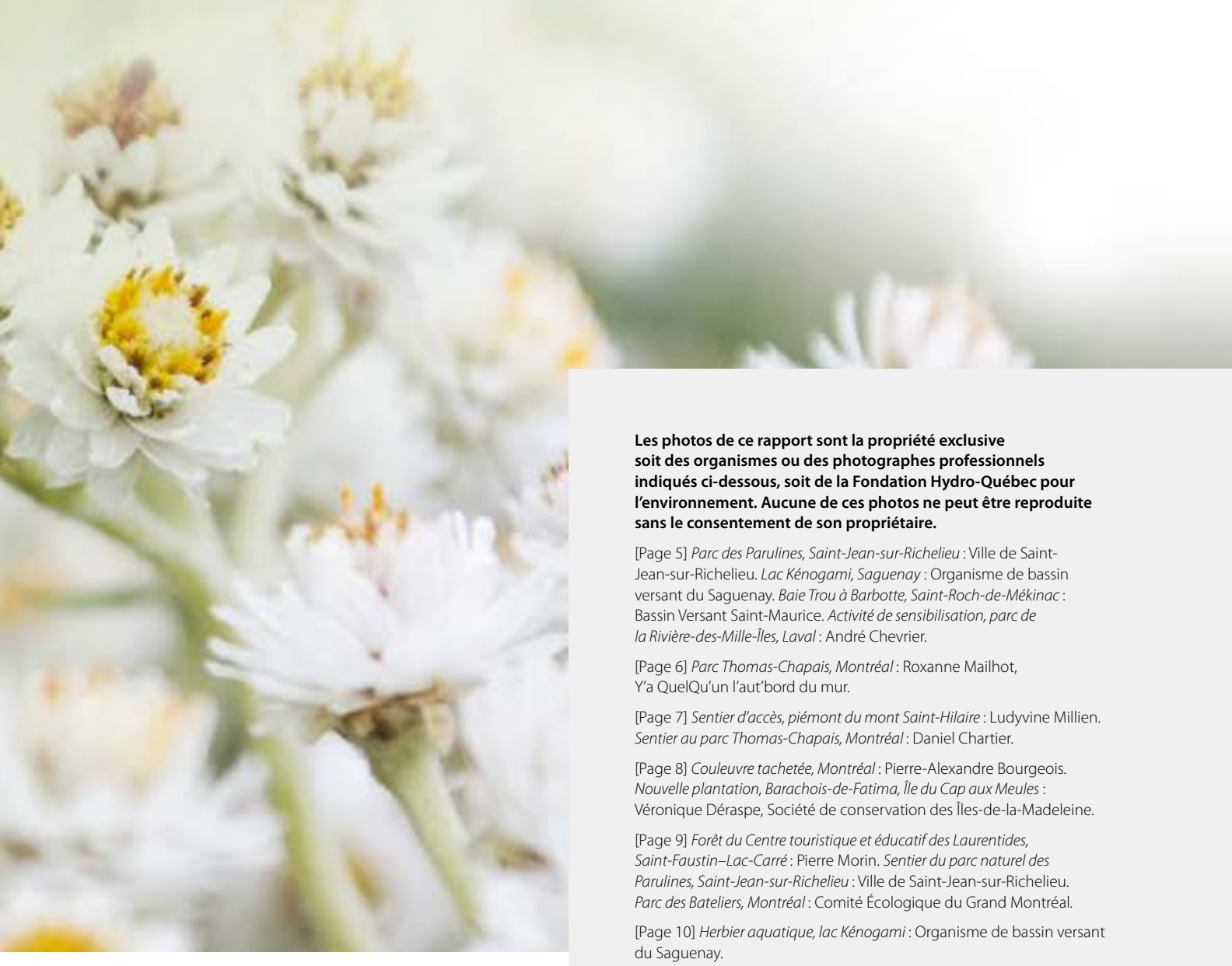

Renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient : **www.hydroquebec.com/fondation-environnement**.

Tout commentaire relatif à ce rapport et à son contenu peut être adressé à la Fondation aux coordonnées ci-dessous :

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
Édifice Jean-Lesage
75, boul. René-Lévesque Ouest, 2e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
514 289-5384
fondation-environnement@hydro.qc.ca

Dépôt légal – 2e trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 978-2-550-80393-5
ISBN 978-2-550-80394-2 (PDF)
2018G009F – 2017E3091

This document is also available in English.

Les photos de ce rapport sont la propriété exclusive soit des organismes ou des photographes professionnels indiqués ci-dessous, soit de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[Page 5] *Parc des Parulines, Saint-Jean-sur-Richelieu* : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. *Lac Kénogami, Saguenay* : Organisme de bassin versant du Saguenay. *Baie Trou à Barbotte, Saint-Roch-de-Mékinac* : Bassin Versant Saint-Maurice. *Activité de sensibilisation, parc de la Rivière-des-Mille-Îles, Laval* : André Chevrier.

[Page 6] *Parc Thomas-Chapais, Montréal* : Roxanne Mailhot, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur.

[Page 7] *Sentier d'accès, piémont du mont Saint-Hilaire* : Ludyvine Millien. *Sentier au parc Thomas-Chapais, Montréal* : Daniel Chartier.

[Page 8] *Couleuvre tachetée, Montréal* : Pierre-Alexandre Bourgeois. *Nouvelle plantation, Barachois-de-Fatima, Île du Cap aux Meules* : Véronique Déraspe, Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.

[Page 9] *Forêt du Centre touristique et éducatif des Laurentides, Saint-Faustin–Lac-Carré* : Pierre Morin. *Sentier du parc naturel des Parulines, Saint-Jean-sur-Richelieu* : Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. *Parc des Bateliers, Montréal* : Comité Écologique du Grand Montréal.

[Page 10] *Herbier aquatique, lac Kénogami* : Organisme de bassin versant du Saguenay.

[Page 11] *Site de démonstration de la maîtrise de la renouée du Japon, Montréal* : Geneviève Mc Hugh. *Bande riveraine, lac Kénogami* : Organisme de bassin versant du Saguenay.

[Page 12] *Étang Reynolds, Saint-Georges-de-Clarenceville* : CNC.

[Page 13] *Tortue-molle à épines* : Lyne Bouthillier, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. *Baie Trou à Barbotte de la rivière Saint-Maurice, Saint-Roch-de-Mékinac* : Bassin Versant Saint-Maurice.

[Page 14] *Activité de sensibilisation sur la rivière des Mille Îles* : André Chevrier.

[Page 15] *Grand héron, parc de la Rivière-des-Mille-Îles* : André Chevrier. *Plan d'eau avec espèces exotiques envahissantes, Abitibi-Témiscamingue* : Bianca Bédard.

[Page 16] *Cerf de Virginie au parc de la Rivière-Batiscan* : Martin Savard. *Visiteur sur le belvédère, Maddington Falls* : Martine Hamel.

[Page 17] *Panneau d'interprétation, Granby* : Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin. *Chutes de la rivière Bécancour, Maddington Falls* : Martine Hamel.

[Page 18] *Activité de plantation, Barachois-de-Fatima, Île du Cap aux Meules* : Véronique Déraspe, Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.

[Page 19] *Mobilisation citoyenne, parc Thomas-Chapais* : Mathieu Langlois, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur.

[Page 20] *Activité de plantation, parc Thomas-Chapais, Montréal* : Mathieu Langlois, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur. *Sanguinaire du Canada, parc Thomas-Chapais* : Gilles Vaillancourt.

[Page 21] *Tortue-molle à épines* : Lyne Bouthillier, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

[Page 28] *Bourdon sur des immortelles, Barachois-de-Fatima, Île du Cap aux Meules* : Véronique Déraspe, Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine.

www.hydroquebec.com/fondation-environnement

2018G009F